



Interrompre le droit de garde de mon fils par son pere

Par **Kechalo**, le **12/05/2021** à **23:32**

Bonjour. Je suis séparé du papa de mon fils depuis 6ans. Je l'ai en garde exclusive et il allait chez son père 1 weekend sur 2 jusqu'en Mars dernier. Depuis cette date, son papa le prend de moins en moins jusqu'à ne plus le prendre du tout de Decembre 2020 à Mai 2021. Il est partir vivre à 3h de chez moi il y a 1an et demi. Aujourd'hui, j'ai reçu un message de son ex petite copine qui me disait de faire attention à mon fils car son père prend de plus en plus de drogue depuis quelque mois et me ment beaucoup sur les "raisons" qui l'empêche de venir voir son fils. J'avais des doutes sur la drogue (yeux rouge, nonchalant, ect). Du coup il est hors de question que je laisse mon fils partir avec son père. J'ai trop peur de ce qui pourrai lui arriver. Mais comment l'empêcher de le prendre? Je ne veux pas lui retirer ses droits, mon fils a besoin de son père mais je ne veux pas qu'il se retrouve seul avec lui.
Merci de prendre le temps de me lire.